

## Insultes sur la voie publique

Par **alphachalry**, le 11/01/2011 à 21:22

Je voudrais savoir quelle est la peine encourue pour une insulte sur la voie publique, et si, j'espère, cette loi est vraiment appliquée dans les villes.  
Merci.

Par **alex83**, le 11/01/2011 à 21:53

Bonjour,

Je pense que ça correspond.

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCod ... e=20110111](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCod...e=20110111)

[http://www.legifrance.gouv.fr/affichCod ... e=20110111](http://www.legifrance.gouv.fr/affichCod...e=20110111)

Donc 1ère ou 4ème classe suivant la teneur des insultes...

D'autre vous renseigneront peut-être plus que moi.

Par **Yann**, le 12/01/2011 à 08:08

Merci de poser les questions dans la bonne section.

Je déplace.

Par **alphachalry**, le 12/01/2011 à 08:14

Merci mais cela est un peu maigre, j'aimerais savoir quelle est la peine, c'est à dire 500, 2000 euros d'amende et "etc". pour un injurier. Et si l'insulte débouche sur une baston, l'insulteur a-t-il une peine plus forte?

Par **Camille**, le 12/01/2011 à 09:04

Bonjour,

[quote="alphachalry":1rt0pu6g]

et si, j'espère, cette loi est vraiment appliquée dans les villes.

[/quote:1rt0pu6g]

Un petit bonjour n'aurait pas fait de mal. La loi est normalement appliquée de la même façon dans les villes et dans les campagnes.

[quote="alphachalry":1rt0pu6g]

mais cela est un peu maigre

[/quote:1rt0pu6g]

Ce forum n'étant pas un site de consultations juridiques gratuites mais un site d'étudiants, si vous n'êtes pas content, les avocats sont faits pour répondre en détail...

Et si vous voulez des réponses plus claires, encore faut-il nous expliquer votre cas pour y voir plus clair.

[quote="alphachalry":1rt0pu6g]

j'aimerais savoir quelle est la peine, c'est à dire 500, 2000 euros d'amende

[/quote:1rt0pu6g]

1ère classe : maximum de 38 euros

4ème classe : maximum de 750 euros

[quote="alphachalry":1rt0pu6g]

et "etc". [quote:1rt0pu6g]

C'est-à-dire ? Avant de pouvoir en dire plus, encore faudrait-il en savoir plus sur les circonstances et les suites.

[quote="alphachalry":1rt0pu6g]

si l'insulte débouche sur une baston[/quote:1rt0pu6g]

ymedream:

C'est-à-dire ? Pas trouvé dans le dictionnaire... Image not found or type unknown

Par **alphachalry**, le **12/01/2011** à **09:38**

C'est vrai que pour les avocats l'argent est très important.

Imaginons qu'un insulteur insulte X, X répond par une autre insulte, l'insulteur initial en vient aux mains, la situation dégénère..... Cela est jugé au cas par cas?

Sinon en tant qu'étudiant en informatique j'ai toujours donné des renseignements GRATUITEMENT.

Par **Camille**, le **12/01/2011** à **15:09**

RE-BONJOUR,

[quote="alphachalry":78ndogzs]

Imaginons qu'un insulteur insulte X, X répond par une autre insulte, l'insulteur initial en vient aux mains, la situation dégénère..... Cela est jugé au cas par cas?

[/quote:78ndogzs]

Peu importe, c'est [u:78ndogzs]toujours[/u:78ndogzs] "jugé au cas par cas". D'autant que ça va dépendre du contenu exact de la plainte et de ce qu'en fera le ministère public, donc quels textes répressifs exacts seront retenus s'il décide de poursuivre.

[quote="alphachalry":78ndogzs]

Sinon en tant qu'étudiant en informatique j'ai toujours donné des renseignements GRATUITEMENT.[/quote:78ndogzs]

C'est très bien, c'est très bien, sauf que les consultations informatiques ne sont pas régies par des textes légaux, alors que les consultations juridiques le sont, elles, ce qui oblige à prendre quelques précautions dans les réponses...

:ymdaydream:

Image not found or type unknown

Par **alphachalry**, le **12/01/2011** à **19:56**

ok merci quand même, de toutes les façons les insulteurs sont des parigots/pauvres types communs qui grouillent dans le métro comme des gros rats faisandés.

Par **alex83**, le **12/01/2011** à **21:04**

Bonjour,

Je suis "parigot" de souche, je suis un type commun et ai déjà grouillé dans le métro. Vous stigmatisez :O ...

Trêve de bavardage, ce que disais Camille est juste, et si j'avais été plus attentif à votre message, je ne vous aurais sans doute pas répondu, sans un bonjour/bonsoir/salut...

Par **jeeecy**, le **13/01/2011** à **08:16**

Bonjour,

[quote="alphachalry":2g707h3l]C'est vrai que pour les avocats l'argent est très important.[/quote:2g707h3l]

il est bien connu qu'aucun salaire n'est versé aux salariés...

Pardonnez-moi mais c'est quoi cette réflexion? Quand vous travaillez vous ne gagnez pas d'argent? Vous faites tout toujours gratuitement? Vous vivez de quoi alors? Des aides de l'Etat? Et par qui elles sont payées ces aides????

[quote="alphachalry":2g707h3l]Sinon en tant qu'étudiant en informatique j'ai toujours donné des renseignements GRATUITEMENT.[/quote:2g707h3l]

ce n'est pas parce que certains donnent des conseils gratuitement qu'ils sont justes

quand vous allez voir un avocat, vous payez une prestation et pouvez engager sa responsabilité.

Dès lors il est normal de le payer.

Au contraire de vos conseils gratuits (tout comme les informations sur ce forum d'ailleurs...) où vous n'engagez pas votre responsabilité donc si vous répondez n'importe quoi bah tant pis...

A bon entendeur

Par **Camille**, le **13/01/2011** à **09:43**


BONJOUR !

(Moult repetita placent...)

[quote="alphachalry":3bm4uzv9]ok merci quand même, de toutes les façons les insulteurs sont des parigots/pauvres types communs qui grouillent dans le métro comme des gros rats faisandés.[/quote:3bm4uzv9]

On peut même dire que, d'un bout à l'autre de chacun de vos messages, vous en faites et vous en êtes la plus brillante des démonstrations...

Image not found or type unknown

P.S. : pour ceux qui, sur ce forum, se destinent à une carrière d'avocat au pénal, un bon 

exercice d'école... 

Par **x-ray**, le **13/01/2011** à **18:32**

Franchement, les juristes c'est tous des c\*\*\*...Moi, j'l'ai toujours dit. Suffit d'voir comment certains, ici, y prennent de haut les autres. Des gros bourgeois plein de thune qu'y en ont rien à f\$\$\$\$re des gens normaux...

Moi j'me sens mieux, quand j'vous voies (euh...vois), d'avoir changé. Pi en plus j'ai fait plein d'info pendant ma (re-)formation, et j'suis redevenu cool...ouf

D'ailleurs, la prochaine fois que j'me fais insulter dans la rue, j'irais d'mander de l'aide sur un vrai forum...d'ingénieurs informaticiens par exemple.

Messieur, je ne vous salue pas.

Par **alex83**, le **13/01/2011** à **20:45**

Pffff ... XD

D'ailleurs ça veut dire quoi "Insutles" ?

==> Je sors...

Par **nini69140**, le **27/07/2012** à **10:42**

bonjour je me fait insulte par une mere de familles et par son fils car on a eux des souci le vendredi 20/07/2012 comment je peux faire pour y arrete car je ne peux plus sortir de chz moi car elle veu me tape j ai deux enfants qui son nagee de 7 ans et de 2 ans je ne mange plu et je ne dor plu

Par **Newjurist**, le **27/07/2012** à **18:46**

Bonjour nini,

Composez le 17 sur votre mobile, appuyez sur le téléphone vert.

Par **Camille**, le **27/07/2012** à **21:28**

Bonsoir,

[citation] car on a eux des souci le vendredi 20/07/2012[/citation]

Mais encore ?

[citation]je ne peux plus sortir de chz moi car elle veu me tape[/citation]

Mais encore ?

Elle n'est quand même pas, arme au pied derrière sa porte, à guetter votre passage 24h/24 ?

Elle vous poursuit dans tout le quartier, gourdin au poing en hurlant des horreurs ?

[smile17]